

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

Adopté

N° CS1296

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé, rapporteure

ARTICLE 13

À l'alinéa 22, après la quatrième occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« la personne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.